



DÉCHETS, ROANNAIS AGGLOMÉRATION

DÉCHÈTERIES DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

A compter du 1er septembre !

Publié le 28 août 2020

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Par mesure de prévention contre l'épidémie de covid-19, le port du masque devient obligatoire pour les usagers dans toutes les déchèteries de Roannais Agglomération.

En cas de non-respect du protocole, l'accès aux sites leur sera refusé.

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

